



*CONVENTION entre la Commune de CLEDER  
et l'Association Club Nautique Clédérois  
mise à disposition d'un agent contractuel de droit public CDD saisonnier*

ENTRE

**La Mairie de Cléder représentée par son Maire Monsieur Jean-Noël EDERN dûment habilité,**

ET

**Le Président du Club Nautique Clédérois :  
Monsieur Clément CREACH,**

Il est convenu ce qui suit :

**Article 1 - Objet du contrat**

L'Association « Club Nautique Clédérois » assure l'accueil des pratiquants nautiques et l'enseignement tout au long de l'année, dans le Centre Nautique communal de la Plage des Amiets. Le Directeur de la structure est un agent communal mis à disposition du Club de façon pérenne, aux termes d'une convention triennale renouvelable. Les besoins en personnel, autre que la Direction, relèvent de la compétence de l'Association et sont à sa charge.

Le Président de l'Association fait part au Maire du besoin spécifique ponctuel de recruter une monitrice saisonnière relevant du statut des agents contractuels de droit public. Cette démarche nécessite l'intervention de la Commune comme employeur.

**Article 2 – Obligations des parties**

La Commune de CLEDER s'engage à recruter Juliette CREAC'H, la personne sélectionnée par l'Association Club Nautique Clédérois, sous le statut d'agent de droit public en contrat à durée déterminée, pour la période du 4 août au 29 août 2025.

Ce recrutement a pour objet la mise à disposition au profit de l'Association, sur 100% du temps de travail de l'agent.



l'Association s'engage à rembourser à la Commune l'intégralité des sommes liées à la rémunération de l'agent saisonnier désigné ci-dessus (traitement brut, charges patronales, et toute autre rémunération accessoire).

Ce remboursement interviendra au plus tard le 30 septembre,

### **Article 3 : DUREE DE LA CONVENTION**

La présente convention est conclue pour régler un problème RH ponctuel lié à la saison estivale 2025. Elle cessera de produire ses effets dès remboursement de l'intégralité des sommes liées à la rémunération de l'agent.

Fait à Cléder le 28/06/2025, pour servir et valoir ce que de droit.

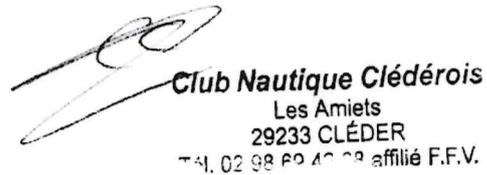
Jean-Noël EDERN

Maire de CLEDER

The image shows a handwritten signature in black ink over a circular official stamp. The stamp is blue and contains the text 'MAIRIE de CLEDER' at the top, '29233' at the bottom, and '(Finistère)' at the very bottom. In the center of the stamp is a coat of arms featuring a seated figure holding a staff and a cross, with a sun above. The stamp also includes the text 'MAYORALTY OF FRANCE'.

Clément CREACH

Président du Club Nautique Clédérois

The image shows a handwritten signature in black ink over printed text. The text reads: 'Club Nautique Clédérois', 'Les Amiets', '29233 CLÉDER', and 'Tél. 02 98 69 40 08 affilié F.F.V.'.

**Club Nautique Clédérois**  
Les Amiets  
29233 CLÉDER  
Tél. 02 98 69 40 08 affilié F.F.V.

